

ANNEXE
à la DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2017 – N° 2017/31.03/08

Tarification POINT ANIMATION TRESSAN :

PAT	Capacité	Association lormontaise. Gratuité. Le montant indique la valorisation de l'avantage en nature	Association hors commune		Entreprise, organisme privé de formation	Organisme public de formation	Particulier lormontais	Caution (*)	Activités autorisées	Valorisation horaire
			Entrée payante	Entrée gratuite						
½ journée	60 places	40 €	120 €	60 €	240 €	80 €	50 €	80 €	Réunions, repas, ateliers	10 €
Journée		80 €	240 €	120 €	480 €	160 €				

(*) Pouvant faire objet d'un forfait annuel